

RAPPORT D'ACTIVITE

2018

L'année 2018 a été marquée par la mise en œuvre de la loi travail et l'intégration des missions de maintien au sein des **Organismes de Placement Spécialisés** dénommés Cap emploi.

Cette nouvelle organisation s'est traduite par la **redéfinition des missions et des services** délivrés par Cap emploi pour un accompagnement vers et dans l'emploi.

Le renforcement de la **compensation** en lien avec le handicap, la **sécurisation** des parcours professionnels et la **prévention** de la désinsertion professionnelle constituent le socle de l'expertise de Cap emploi.

Une nouvelle identité visuelle :



Le réseau des Cap emploi Occitanie :



Ariège Comminges (09)

18, Rue de l'Espinet 09000 FOIX
☎ 05 34 09 33 10



Lot (46)

48, rue Bourthoumieux 46000 CAHORS
☎ 05 65 23 20 20



Aude (11)

750, rue Antoine Durand - ZA Salvaza
11000 CARCASSONNE - ☎ 04 68 72 72 66



Lozère (48)

4, rue Gutenberg 48000 MENDE
☎ 04 66 32 64 83



Aveyron (12)

Maison de la Région
41/43 Rue Béteille 12000 RODEZ
☎ 05 65 87 00 80



Hautes-Pyrénées (65)

MREF
8, avenue des Tilleuls
65000 TARBES - ☎ 05 62 93 87 54



Gard (30)

183, rue Guy de Maupassant 30000 NIMES
☎ 04 66 68 99 70



Pyrénées Orientales (66)

3 rue Becquerel BP 408, Mas Guerido,
66334 CABESTANY - ☎ 04 68 66 60 60



Haute-Garonne (31)

8, rue Paul Mesplé 31100 TOULOUSE
☎ 05 34 40 91 91



Tarn (81)

Maison de la Région de l'Albigeois et des Bastides
17, rue Gabriel Compayré - 2ème étage -
81000 ALBI - ☎ 05 63 49 29 49



Gers (32)

56 avenue des Pyrénées
32000 AUCH - ☎ 05 62 05 08 36



Tarn-et-Garonne (82)

24, Grand rue Sapiac 82000
MONTAUBAN
☎ 05 63 21 46 00



Hérault (34)

335, avenue du Professeur J.L. Viala
34080 MONTPELLIER - ☎ 04 99 13 34 25



CHEOPS Occitanie

8, rue Paul Mesplé 31100 TOULOUSE
☎ 05 34 40 61 25

contact@cheops-occitanie.com

Activité 2018 des Cap emploi Cheops Occitanie :

Accompagnement des personnes

Accompagnement vers l'emploi

10 727 Nouvelles personnes accueillies
9 866 PPAE
19 643 Personnes accompagnées au
31/12/2018

7 918 Placements réalisés :

- dont 6 002 CDD de + de 3 mois
- dont 1 785 CDI
- dont 192 créations d'activité
- 1 880 contrats aidés (PEC et alternance)

Accompagnement dans l'emploi

3 460 situations de maintien prises en charge en 2018.

1 760 Maintiens réussis
dont 1 564 maintiens au poste initial.
87 % toujours en poste à 6 mois

295 personnes accompagnées au titre de la reconversion professionnelle.

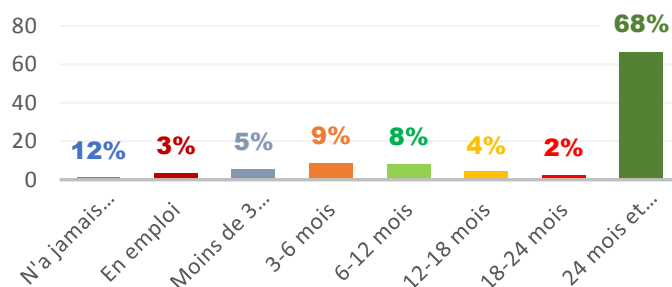
Caractéristiques du public :

Niveau de formation

61.52% du public a un niveau CAP ou infra

38.48% du public a un niveau BAC et +

Durée d'inactivité professionnelle



Une démarche proactive vers l'employeur

3 310

- Visites entreprises dont :
- Employeurs privés 2 654
- Employeurs publics 656

4 044

- Offres recueillies dont :
- Employeurs privés 3 235
- Employeurs publics 809

7 970

- Employeurs ayant bénéficié de services d'accompagnement vers l'emploi

1 566

- Employeurs ayant bénéficié de maintien dans l'emploi

Acteur du service public de l'emploi piloté par :

Une reconversion professionnelle indispensable vers l'évolution et la transition professionnelles.

- **9 197** Personnes concernées par la définition d'un nouveau projet,
- **1 763** Actions de formations "remise à niveau" / pré Qualifiant,
- **3 254** Actions de formations qualifiantes, professionnalisantes et certifiantes,
- **531** Actions de formations en alternance.

1 468

Conventions relatives à la mise en oeuvre d'une **PMSMP** (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) signées.



En tant qu'opérateur et acteur du service public de l'emploi, les Cap emploi sont prescripteurs des aides et mesures de droit commun et spécifiques.



1 656 Mesures de compensation du handicap :

- Bilans médicaux,
- Prestations ponctuelles spécifiques,
- Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap
- Aménagements techniques & organisationnels du poste de travail,
- Bilans de compétences spécifiques...



Conseil en **E**volution **P**rofessionnelle

Les Cap emploi sont reconnus opérateurs du CEP dans la loi du 5 mars 2014 au même titre que Pôle emploi, les Missions Locales, l'APEC et les OPACIF. Depuis le 1er janvier 2018, ils accompagnent des salariés dont le handicap nécessite une prise en charge spécifique dans le cadre de leur évolution ou de leur transition professionnelle.

Professionnalisation des équipes au sein des OPS, dans l'objectif de développement des compétences et de l'expertise.



110 conseillers suivent le parcours certifiant :

- Handicap "Accès & Maintien dans l'emploi" de **112** heures et constitué de **6** modules :



Acteur du service public de l'emploi piloté par :



www.cheops-occitanie.com



Les Financeurs



Les Cap emploi & leurs partenaires.



La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

- Les Services publics de l'emploi (Pôle emploi, Cap emploi, la Mission Locale et le Département), représentés par les préfetures départementales, ont conventionné avec la MDPH afin de travailler de concert dans l'intérêt des personnes en participant aux équipes pluridisciplinaires.



La Région

- Les Cap emploi collaborent avec la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée dans le cadre du Plan Régional de Formation. Les OPS participent aux salons Travail Avenir Formation départementaux ainsi qu'au développement du Service Public Régional de l'Orientation.



Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

- Les Cap emploi ont conventionné avec les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale afin d'associer leur offre de services et leur public aux besoins des structures adhérentes



Le Service de Médecine du Travail

- Le Service de Médecine du Travail & les Cap emploi collaborent étroitement lors de maintien en emploi des salariés ou agents en situation de handicap. Leur intérêt commun est de soutenir les personnes comme les employeurs pour favoriser le maintien en emploi.



Le Conseil Départemental

- Les Cap emploi avec le Conseil Départemental sont investis dans le Pacte Territorial d'Insertion. Les OPS participent à la mise en place de plans d'actions départementaux à destination du public bénéficiaire des minima sociaux.



La Mission Locale

- Au delà de leur partenariat habituel, les Cap emploi contribuent et s'investissent dans le cadre des appels à projets "100 % inclusion" et "Public invisible" en 2019 et se positionnent en tant que partenaire dans l'accompagnement des jeunes travailleurs handicapés.



La Carsat et autres Organismes de sécurité sociale (MSA etc...)

- Les Cap emploi ont développé des partenariats renforcés avec les services sociaux et médicaux des Carsat ou autres régimes pour une prise en charge précoce des personnes en arrêt de travail dans le cadre des situations de maintien dans l'emploi.



Les Associations spécialisées sur tous les types de handicaps...



Le Monde économique (entreprises privées & établissements publics)

...



www.cheops-occitanie.com

Acteur du service public de l'emploi piloté par :

